

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU MARDI 8 JUILLET 2014

Convocation du 2 Juillet 2014

L'an deux mil quatorze et le huit Juillet, à vingt heures, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : Mme LECHELLIER Sophie, M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie, (adjoints)

M. LEREVEREND Benoit – M. AUDOUX Jérôme – Mme MARIE ROSALIE Christèle – Mme LEROYER Sandrine – M. GOUET Jérôme – M. PIGEON Michaël - Mme MOREAUX Sophie – Mme DUPORT Delphine – Mme SOREL Audrey

Absents : Mme ALMIRE Corinne – M. DUVAL Benjamin

Madame MOREAUX Sophie est nommée secrétaire de séance.

Les comptes rendus des 03 et 20 juin 2014 ont été adoptés et approuvés à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- Un certificat d'urbanisme délivré
- Trois permis de construire ont été déposés
- Trois déclarations préalables

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Information sur les migrants : Il est demandé aux communes de Caen la Mer si elles ont des terrains disponibles pour accueillir cette population et suivant un cahier des charges défini. Réponse négative de notre part.

QUESTIONS COMMUNALES

► **Révision générale des locaux** à partir du 9 juillet 2014 (hors boulangerie et son logement) selon l'indice de référence des prix à la consommation (hors tabac) d'avril, soit 1,006 :

- **Salle polyvalente** : hors commune = 559 € - Commune = 305 €

Associations le week end : associations communales à partir de la 2^{ème} (1^{ère} gratuite) = 219 € - autres Associations = 397 €

Associations en semaine : ASLO = 7,35 €/heure – hors ASLO = 8,25 €/heure

Rappel modalités locations et prêts des locaux à l'association AMEP depuis le 3 novembre 2009 : *» première location gratuite comme pour toutes les associations de Mouen, les suivantes étant payantes. Seule l'AMEP peut disposer gratuitement de la salle polyvalente pour ses manifestations au bénéfice des écoles : carnaval, kermesse, foire aux greniers et un repas par an (prêt du gymnase pour bourse aux jouets) »*

- Gymnase :

Plage horaire 1 h 30 scolaires = 54,35 soit 36,22 €/heure

Associations sportives communales : gratuit

Autres associations et habitants = 9,10 €/heure

ASLO = 8,25 €/heure

Manifestation téléthon : gratuit (1 fois/an)

- **Garderie** : 2,10 €/heure fractionnable en demi-heure

- Restaurant scolaire : 1^{er} enfant = 3,80 € - à partir de 2 enfants = 3,30 € - repas exceptionnel = 6,40 €
- Bus le mercredi pour se rendre au CLSH de Verson : 5 €

► Zone humide pour le lotissement « Le Clos des Ecureuils » rue Pierre Castel : demande de la Société EDIFIDES de signer une convention pour compensation de zone humide du lotissement. Le terrain concerné est cadastré ZD n°55.

Adopté à l'unanimité des membres présents, avec réserve que le terrain soit clos dans sa totalité avec barrière d'accès et ce, au plus tard le 30 avril 2015.

► Autorisation de raccordement au réseau public des eaux pluviales »Le Clos des Ecureuils » avec passage dans le lotissement « Le Castellais » et sur la parcelle ZA 18, sise sur le Commune de Tourville s/Odon, propriété de Monsieur et Madame Gosselin Jacques avec lesquels la commune a signé une convention de passage en servitude.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

► Le règlement intérieur pour le personnel de la commune de Mouen rédigé en 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

► IFTS et IHTS pour le personnel communal : Madame le Maire donne lecture des modifications des termes des paragraphes concernant l'attribution de l'IFTS et de l'IAT des délibérations des 5 novembre 2002 et 25 octobre 2005.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DIVERSES

► Devenir des enclos des ordures ménagères au Lieu Castel : l'usage de ces enclos n'étant pas respecté, à la demande de Caen la Mer, un rendez-vous a eu lieu sur place le 4 juillet en présence de : Madame le Maire, deux adjoints, des représentants de Caen la Mer et Véolia.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de faire démonter ces enclos. Une information sera faite près des habitants de ce lotissement.

► Il est envisagé de déplacer le container à verres rue Pierre Castel situé à l'entrée des « Chevreuils ». Un rendez-vous avec Caen la Mer sera organisé pour définir les modalités du nouvel emplacement.

► Vente des 4 parcelles « Clos du Commerce » : demande sera faite au notaire de procéder à la vente de ces terrains.

► A compter du 5 juillet 2014, Madame Stéphanie PORET devient régisseur principal et Madame Véronique PIEPLU régisseur adjoint.

QUESTIONS DIVERSES

► Fermeture de classe en élémentaire : afin d'éviter cette fermeture, une action de porte à porte est envisagée près des nouveaux habitants des lotissements.

► Monsieur Lerévère présente le rapport annuel 2013 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Louvigny relatif au prix et à la qualité du service public.

Sur 45 prélèvements la conformité bactériologique est de 97,8 % et la conformité physico-chimique 100 %

► Fête communale du 28 juin : très bonne participation et bonne ambiance.

Madame le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 22 h 25 minutes